

BFT FRANCE EMPLOI ISR - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2023

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **109,65 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2023**
Actif géré : **137,47 (millions EUR)**
Code ISIN : **(C) FR00140039G6**
(D) FR00140039L6
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice CAC All Tradable (dividendes réinvestis), après prise en compte des frais courants, avec l'intention de générer un impact indirect sur l'emploi en investissant sur les entreprises qui contribuent à l'amélioration de l'emploi en France tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Note Emploi

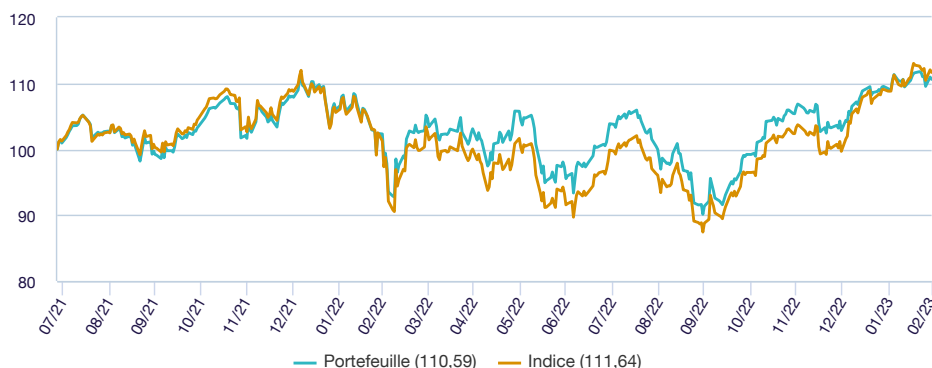


La moyenne des notes Emploi des sociétés du portefeuille est de **4 / 5**, contre 3.5 / 5 pour son indice de référence selon le référentiel d'analyse Humpact.

Source : Humpact

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30/12/2022	31/01/2023	30/11/2022	28/02/2022	-	-	-
Portefeuille	7,56%	1,57%	4,04%	8,09%	-	-	-
Indice	12,01%	2,62%	8,08%	10,26%	-	-	-
Ecart	-4,45%	-1,05%	-4,04%	-2,17%	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018
Portefeuille	-4,68%	-	-	-	-
Indice	-8,36%	-	-	-	-
Ecart	3,67%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 60

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,63%
SANOFI	8,09%
AXA SA	6,84%
AIR LIQUIDE SA	5,48%
THALES SA	4,66%
VINCI SA	4,16%
ENGIE SA	4,13%
ESSILORLUXOTTICA SA	3,95%
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	3,81%
BIOMERIEUX	3,17%
Total	53,91%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	19,17%	-	-
Volatilité de l'indice	20,83%	-	-
Tracking Error ex-post	4,83%	-	-
Ratio d'information	-0,16	-	-
Ratio de Sharpe	0,34	-	-
Beta	0,90	-	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-18,88%
Délai de recouvrement (jours)	127
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-8,47%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	8,73%

ACTION



Eric Bar

Gérant de portefeuille



Fabrice Masson

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Après un mois de forte hausse, Février a été un mois plus calme mais bien orienté pour l'Europe alors que les marchés US et les marchés émergents clôturaient en baisse. Sur le mois, la préoccupation était, une nouvelle fois, la hausse des anticipations d'inflation. L'Europe profitait alors pleinement de la réouverture de la Chine avec un retour progressif et enfin perceptible du tourisme. Notons également que les publications des résultats annuels en provenance des entreprises sont restées majoritairement de qualité. Dans le même temps la période enregistre un rebond du dollar américain et la dernière publication du taux de chômage en France s'établit à 7.2%

Dans ce contexte le mois de février poursuit la hausse initiée en début d'année et s'achève lui aussi sur une progression de 2.6% sur le CAC AT. Soulignons que les petites ont surperformé les larges capitalisations. Le fonds a sous performé son indice de référence de 0.74% en maintenant des positions défensives.

Sur la période, la sous exposition au secteur de l'automobile, des voyages et des banques ont eu un impact négatif, alors que l'exposition aux matières premières, à l'assurance, aux industrielles et aux médias ont eu un impact favorable.

Sur le front des valeurs le portefeuille a profité de son exposition sur Thales, Eramet et Rotschild mais a souffert des replis de la Française des jeux, de Valéo et de l'absence de Stellantis, Airbus, et des banques comme BNP.

En ce qui concerne les mouvements, nous avons principalement poursuivi notre rebalancement pour prendre en compte les dernières données emplois publiées par les entreprises et portées à notre connaissance. Ainsi nous sommes sortis de sociétés comme TotalEnergie, Danone ou Michelin qui ne satisfait plus nos critères de sélection au niveau de leur politique emploi pour nous positionner sur Fnac Darty, Valéo et renforcer nos positions sur Sanofi, Engie ou encore Rémy Cointreau.

Si les marchés sont pour l'heure bien orientés, le conflit ukrainien perdure, et les risques de nouvelles tension inflationnistes ne sont pas à exclure. Au niveau domestique les mouvements sociaux anticipés pour mars pourraient aussi peser sur l'accumulation des bénéfices qui constitueront les résultats des premiers trimestres des sociétés.

Par prudence, nous privilégions les sociétés résilientes en période d'inflation. Ainsi nous sommes surpondérés sur les services aux collectivités, l'assurance, la pharma et sous-pondérés sur les banques, les biens de conso personnel. Au final nous maintenons notre exposition prudente et conservons des positions que nous considérons comme défensives.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
AXA SA	6,84%	2,90%	3,94%
THALES SA	4,66%	0,75%	3,90%
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	3,81%	0,22%	3,58%
BIOMERIEUX	3,17%	0,24%	2,94%
ENGIE SA	4,13%	1,35%	2,78%
SANOFI	8,09%	5,46%	2,63%
SOITEC	2,67%	0,19%	2,48%
ALSTOM SA	2,85%	0,46%	2,40%
IMERYS SA	1,70%	0,08%	1,62%
VALEO	1,77%	0,21%	1,56%
Total	39,69%	11,85%	27,83%

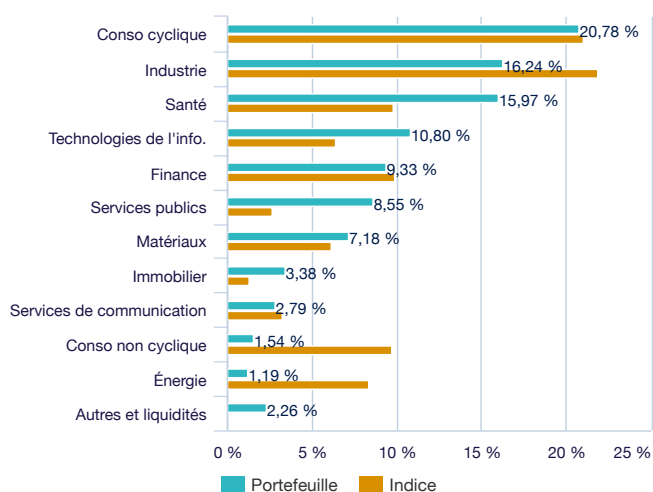
Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	-	7,78%	-7,78%
L OREAL SA	-	4,83%	-4,83%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	-	4,59%	-4,59%
AIRBUS SE	-	3,86%	-3,86%
BNP PARIBAS SA	-	3,84%	-3,84%
SAFRAN SA	-	2,44%	-2,44%
PERNOD RICARD SA	-	2,18%	-2,18%
STELLANTIS NV	-	1,93%	-1,93%
DANONE	-	1,82%	-1,82%
CAPGEMINI SE	-	1,45%	-1,45%
Total	-	34,71%	-34,71%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

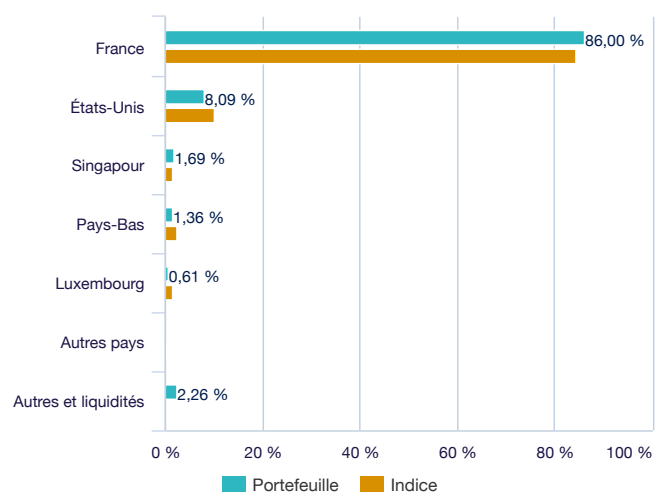
Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTION ■

Principaux achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

Achats (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
EUROFINS SCIENTIFIC	12 600,00	840 151,68

Ventes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
DERICHEBOURG	130 000,00	-871 846,77
ERAMET	17 816,00	-1 777 987,26
DANONE	60 000,00	-3 032 289,20
MICHELIN (CGDE)	120 000,00	-3 534 729,01
TOTALENERGIES SE PARIS	116 000,00	-6 558 815,77

Renforcements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
SANOFI	41 000,00	3 532 533,33
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	89 000,00	3 477 770,14
VALEO SA	121 266,00	2 542 488,99
VEOLIA ENVIRONNEMT	69 759,00	1 951 281,37
KERING	2 857,00	1 655 318,12

Allègements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
MANITOU BF	700,00	-18 361,84
CEGEDIM	2 000,00	-35 725,12

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	22/06/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions françaises
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR00140039G6 (D) FR00140039L6
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Frais d'entrée (maximum)	3,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	-
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,47% (prélevés) - 30/09/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	22/06/2021 : 100.00% CAC ALL TRADABLE

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est BFT Investment Managers sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



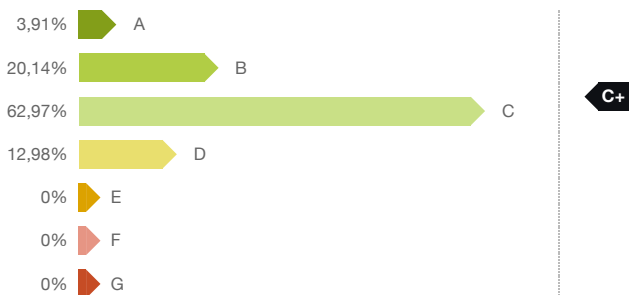
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

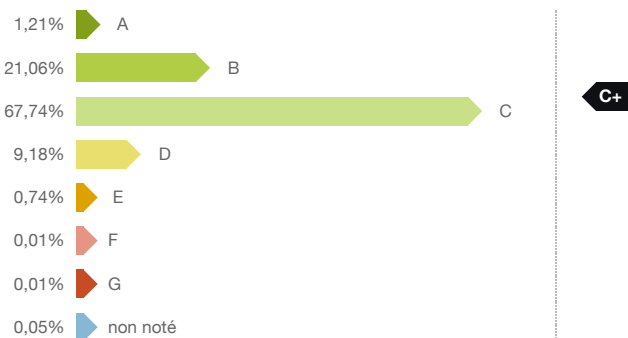
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C-
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	62
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

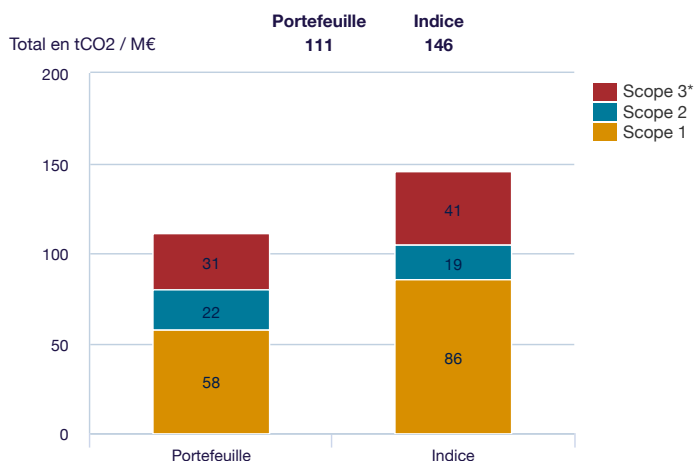
ACTION ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros investis



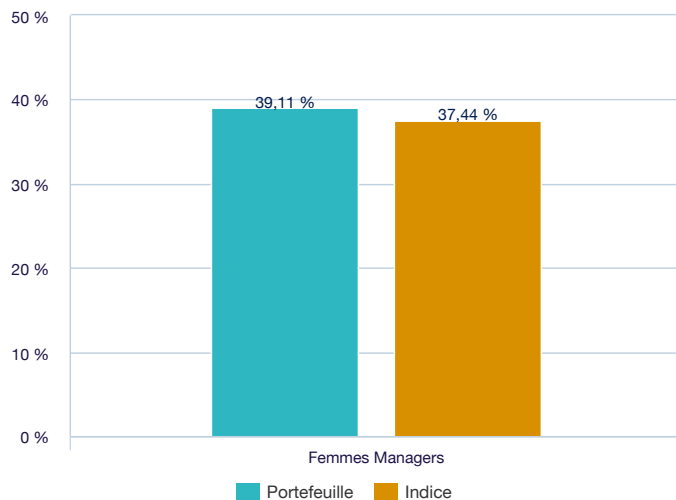
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 99,85%

Social²

Mixité des Managers

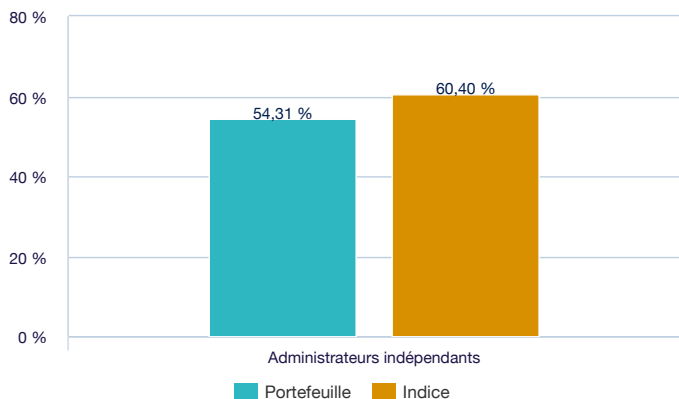


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 82,30% 92,89%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

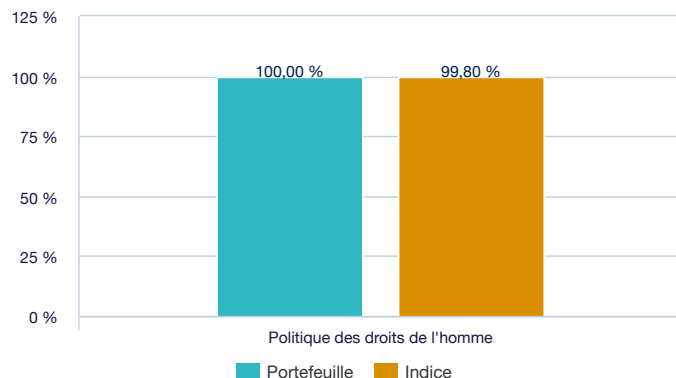


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,33% 95,24%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,33% 95,24%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.